

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 14 DECEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le mardi 14 décembre à 18h, le Comité Syndical du PETR Pays Comminges Pyrénées, régulièrement convoqué le mardi 7 décembre 2021 s'est réuni à distance en visioconférence via ZOOM sous la présidence de Monsieur François ARCANGELI, Président.

Délégués en
exercice : 52

Délégués présents
avec voix
délibérative : 41

Quorum atteint

Votes pour : 41
contre : 0
abstentions : 0

Délégués titulaires présents : 28

(avec le Président)

CC Cagire Garonne Salat (8)

Michel Claude ABADIE - Jean-Claude DOUGNAC
Philippe GIMENEZ - Raymond JOUBE
Marie Christine LLORENS - Maryse MOURLAN
Brigitte SEGARD - Daniel WEISSBERG

CC Cœur et Coteaux du Comminges (9)

Claire VOUGNY - Julien LACROIX - Philippe BRILLAUD
Céline LAURENTIES-BARRERE
Jean-Claude DURROUX (*n'a pas pris part au vote, arrivée tardive*) - Lionel WELTER - Jean Yves DUCLOS
Michel DE GAULEJAC - Emilie SUBRA
Pierre SAFFORCADA

CC Pyrénées Haut-Garonnaises (10)

Alain PUENTE - Bernard PRINCE - Michel LADEVEZE
Philippe CRAMPE - Eric AZEMAR - Patrick SAULNERON
Bernard DUMAIL - Jean Pierre REBONATO
Dominique BERRE - Gérard BRILLET
John PALACIN (*n'a pas pris part au vote, départ*)

Délégués titulaires excusés :

CC Cagire Garonne Salat

Raymond NOMDEDEU

CC Cœur et Coteaux du Comminges

Magali GASTO OUSTRIC - Alain FRECHOU
Jean FERRERE - Gilbert SIOUTAC - Laure VIGNEAUX
Alain BOUBBE - Elisabeth ROUEDE
Marie Hélène FONTANEAU

Délégués titulaires présents ayant procuration : 1

CC Cagire Garonne Salat

Jean-Claude DOUGNAC pouvoir de Laure VIGNEAUX

Délégués suppléants présents ayant voix délibérative : 12

CC Cagire Garonne Salat (3)

Henri GOIZET - Claudette ARJO - Frédéric LAVAIL

CC Cœur et Coteaux du Comminges (6)

Michel AUBERDIAC - Monique REY - Marie NADALET
Annabelle FAUVERNIER - Sébastien DAVAND
Bernard FABARON

CC Pyrénées Haut-Garonnaises (3)

Patrick LAGLEIZE - André FILLASTRE - Serge COLLA



Délibération n°2021-04-18

Demande de subvention – réalisation d'une étude ayant pour objet l'élaboration d'un schéma de développement économique

Vu la délibération n°2017-04-05 portant modification des statuts du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Pays Comminges Pyrénées,

Monsieur le Président explique que le PETR Pays Comminges Pyrénées a un rôle fédérateur et de coordination pour ses membres, il constitue un niveau d'impulsion pour élaborer, conduire une stratégie de développement territorial.

Il exerce pour le compte de ses communautés de communes membres un certain nombre de missions mutualisées : animation du SCoT Comminges Pyrénées, animation du programme européen LEADER, animation d'un Contrat Local de Santé, animation d'un Programme Alimentaire Territorial, animation d'actions mutualisées dans le cadre du Plan Climat, fonctionnement d'un service ADS (application du droit des sols), au service des communes qui disposent d'un document d'urbanisme ...

Le développement économique est l'une des compétences obligatoires des intercommunalités, à ce titre elles souhaitent élaborer un schéma de développement économique de leur territoire, le PETR en assurant la coordination.

Ce document devra être un outil opérationnel pour les Communautés de communes et leurs communes membres. Elles pourront notamment l'utiliser dans le cadre de leurs documents d'urbanismes futurs. Le Pays pourra également l'utiliser dans le cadre de la future révision du SCoT Comminges Pyrénées.

Les élus du Pays Comminges Pyrénées et des Communautés de communes souhaitent que le document proposé soit en accord avec le cadre de vie rural et leur politique de développement durable.

Le budget prévisionnel de l'opération est de 80 000 € HT, l'aide sollicitée auprès de la Région de 30% du coût de l'étude et de 48% du coût de l'étude pour le programme LEADER.

Le Comité Syndical,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1

d'approuver le plan de financement dans le cadre de l'élaboration d'un schéma de développement économique.

Article 2

d'autoriser Monsieur le Président à solliciter des subventions de la part du programme LEADER et de la Région Occitanie pour la réalisation d'un schéma de développement économique.


Article 3

d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant à signer tout acte et à procéder à toute formalité liés aux demandes de subventions LEADER et Région Occitanie pour la réalisation d'un schéma de développement économique.





POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL
ET RURAL
DU PAYS COMMINGES PYRENEES
21, Place du Foirail – 31800 SAINT-GAUDENS
Tél : 05.61.88.88.66 Fax : 05.61.79.47.17

Pour extrait certifié conforme,
Le président, 

Acte rendu exécutoire après transmission en préfecture le : **17 DEC. 2021**
Et publication, affichage ou notification le : **17 DEC. 2021**

REÇU
le **17 DEC. 2021**
**SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-GAUDENS**